APPEL À PROJETS CRÉATION D'UN TIERS-LIEU À CLICHY-SOUS-BOIS

24 juin 2022

La ville de Clichy-sous-Bois lance un appel à projets de gestion et d'animation d'un tiers-lieu au rez-de-chaussée de son futur conservatoire de musique et de danse qui ouvrira ses portes en janvier 2023.
L'exploitant devra présenter un projet qui dissocie deux volets : gestion de l'animation du lieu et gestion du bar, en faisant en sorte que ces deux activités soient compatibles. Il devra dans chaque partie démontrer ses compétences spécifiques et la pertinence de son approche en tenant compte des caractéristiques du lieu et des composantes socio-économiques des habitants de la commune.
Une attention particulière sera portée aux projets favorisant le recrutement et/ou l'insertion professionnelle des habitants du territoire.
Date limite de dépôt des candidatures : 23 septembre 2022
A adresser par mail à : divaq@clichysousbois.fr
ou par voie postale à l'attention de :
M. Le Maire Olivier Klein
Mairie
Place du 11 Novembre 1918
93390 Clichy-sous-Bois
Examen des candidatures : 26 septembre - 14 octobre 2022
Informations et visites (uniquement sur rdv) au 01 43 88 81 11

- Emplacement : Accueil > Actualités > Appels à projets /Appel à manifestation d'intérêt >
- Adresse de cet article : https://www.professionbanlieue.org/Appel-a-projets-creation-d-un-tiers-lieu-a-Clichy-sous-Bois